

rideaux de hauts arbres, et aussi le charme étoilé des pommiers en fleurs. La fraîcheur de lumière de ces paysages de printemps est infiniment séduisante.

Mme Jeanne Pouge peint les fleurs avec beaucoup de goût et de vérité. Elle étudie les rapides, on pourrait dire les subites variations de la lumière à Paris qui modifient si soudainement et profondément l'atmosphère des aspects de la ville. A ce point de vue, son étude de paysage de Seine un peu agitée par le gros temps, à la pointe de l'île du Vert-Galant, est remarquable.

Antoine de Sypiorski groupe sur une table des livres aux reliures fauves, et de ces gros oursons et de ces chiens minuscules que l'on donne aux enfants et qui ne manquent point d'une certaine plastique lourde, mais amusante. Il entoure ces éléments contrastés d'une belle lumière unifiante. Un tableau de fleurs présente des tiges et des fleurs comme ciselées dans la vérité très étudiée de leur forme et de leur jet, et peu de tableaux de fleurs sont aussi scrupuleusement exacts sans que cela nuise le moins du monde à l'émotion esthétique. Une petite marine, un port à l'île d'Yeu, vu à contre-jour, est une très délicate image de calme complet et de paix persuasive.

La personnalité et la fantaisie de Mlle Guidette Carbonell s'affirme dans ses céramiques de goût parisien et aussi de rêverie orientale, avec le brin de chimère d'un esprit touché de poésie personnelle à une artiste toute jeune qui s'amuse aux premières allées du jardin des rêves. Des petits groupes et des animaux isolés, plausibles et amusants, constituent autant de trouvailles d'un humour logique et gracieux.

GUSTAVE KAHN.

MUSIQUE

La question de l'Opéra. — Opéra-Comique : première représentation du *Roi Bossu*, opéra-comique en un acte, paroles de M. Albert Carré, musique de Mlle Elsa Barraine; reprise des *Pêcheurs de Perles*, opéra en trois actes, livret de E. Cormon et Michel Carré, musique de Georges Bizet. — Concerts divers : œuvres nouvelles de MM. Serge Prokofeff, Claude Delvincourt, Henri Tomasi.

Qu'on me permette de rappeler les dernières lignes de mon compte rendu d'*Elektra* :

Un théâtre, disais-je en parlant de l'Opéra, où l'on accomplit de tels efforts, où l'on réussit si complètement de telles présentations, une troupe qui compte dans ses rangs, et non point spécialement engagés pour quelque éphémère gala, des artistes comme Mmes Germaine Lubin, Hoerner, Lapeyrette et M. Singher, concourent grandement à maintenir le renom artistique de notre pays. Et cela, il serait bon que, pas plus que les snobs, les politiciens ne l'oublient...

Depuis que ces lignes ont été écrites — et avant même qu'elles fussent publiées — **M. Jacques Rouché** était contraint de donner sa démission, précisément parce que les politiciens, dans notre beau pays, refusent obstinément de s'intéresser aux choses de l'art, de les considérer comme une part du patrimoine national, et regardent la musique comme un passe-temps dépourvu de toute valeur, une distraction d'après-dîner pour vieux messieurs snobs qui, n'étaient les traditions, iraient tout aussi bien aux Folies-Bergère qu'à l'Opéra. La musique, en France, est et continuera longtemps d'être la parente pauvre des autres arts. C'est ainsi.

J'espère qu'au moment où paraîtra cet article, les pouvoirs publics (pouvoirs trop souvent impuissants) auront accompli le geste qui remettra pour un moment les choses et les gens en place. Je veux le croire, puisque Descartes affirme que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. Mais on nous a montré que Plutarque a menti. Il se peut que Descartes nous trompe pareillement. Essayons de regarder le problème d'un peu haut : quelle que soit la solution qu'on lui donne, bien des faits, hélas ! demeurent les mêmes...

Ces faits sont simples : M. Jacques Rouché, qui a pris la direction de l'Opéra au moment où la guerre a éclaté et qui a traversé, au prix de sacrifices pécuniaires énormes, toute la période d'après guerre, se voit, en raison de la crise actuelle, obligé de se retirer. Or, ce directeur-mécène qui a englouti dans la gestion de ce théâtre *national* toute une fortune, monté ou repris des œuvres comme *Antar*, *Padmâvatî*, *La Légende de Saint Christophe*, *Les Troyens*, *La Tragédie de Salomé*, *Daphnis et Chloé*, *Guerceœur*, *La Tour de Feu*, *Le Mas*, *Marouf*, *Arlequin*, *La Naissance de la Lyre*, *Esther*, *Salamine*, *L'Heure espagnole*, *Persée et Andromède*, fait connaître en France *Le*

Chevalier à la Rose, Elektra, Le Coq d'Or, reconstitué le répertoire, remis en honneur *Hippolyte et Aricie, Castor et Pollux, Iphigénie en Tauride*, — eh bien, le beau soir qu'il est obligé de démissionner si le gouvernement ne l'aide à traverser la crise, le ministre le remercie en laissant paraître une interview où se trouvent ces mots : « M. Rouché veut s'en aller. A son aise! *S'il établit un bilan de ses dépenses et de ses bénéfices matériels et moraux depuis son entrée à l'Opéra, il pourrait en toute justice faire figurer au chapitre des avantages certains honneurs et non des moindres dont il a bénéficié grâce à son mérite, certes, mais aussi à sa fonction.* » (*Le Temps*, 16 mars 1932, dernière heure.)

Nous avons souvent entendu parler de l'Etat-Providence. Grâce à M. Mario Roustan, nous connaissons maintenant l'Etat... profiteur (un autre mot venait sous ma plume). Ainsi donc, au moment de faire les comptes, on met en balance le ruban de la Légion d'honneur (je ne parle pas du fauteuil de l'Institut où le ministre n'a rien à voir) et l'argent dépensé; on estime à tant de millions le prix d'une cravate. L'Etat met en prison les trafiquants de décorations, mais ses ministres pensent et déclarent que la Légion d'honneur peut figurer dans les colonnes d'un bilan, *en toute justice*. Nous sommes quelques-uns qui voulons continuer de croire, en dépit du mauvais usage qu'on en fait, qu'elle récompense encore quelquefois le mérite, et nous estimons que les mérites artistiques de M. Rouché étaient assez éclatants pour lui avoir valu cette récompense — hors de toute question d'argent. Il est vrai que nous ne jugeons point les choses en politiciens. Vues du Café du Commerce, elles peuvent sembler très différentes.

Ce point de vue, M. Clément Vautel s'y est naturellement placé. La crise de l'Opéra lui a inspiré un de ses meilleurs articles — une sorte de chef-d'œuvre. On y trouve tous les arguments : « les scènes musicales n'appartiennent qu'au passé; elles se meurent, elles sont mortes; l'Opéra est une fleur de civilisation ancienne manière; les nouvelles couches ne croient pas à l'amour qui inspire de longs duos; les vieux messieurs et les jeunes aussi préfèrent les danseuses vêtues tout juste d'un cache-sexe; l'Opéra n'est plus un des centres vivants de la vie parisienne et le bâtiment de Garnier est

devenu une sorte de musée où l'on respire, avec la poussière, l'odeur d'un passé à jamais révolu; l'Etat ne peut pas renflouer tous les vaisseaux naufragés, car il y en a des flottes. Nos grandes boîtes à musique seraient d'ailleurs moins en danger si l'ordre et l'économie y régnaient, si les exigeantes vedettes étaient invitées à garder la mesure et si les compositeurs se montraient capables de renouveler un répertoire terriblement rengaine ». Et voilà. Voilà prouvé, une fois de plus, que M. Clément Vautel a beaucoup d'esprit. Mais c'est malheureusement, une fois de plus, de l'esprit à bon marché. Les propos du ministre étaient inconvenants. Ceux de M. Vautel ne sont que d'une lourdeur bien plaisante : il faut respecter la hiérarchie...

Pourquoi les relever? Parce que cette façon de traiter les choses sérieuses avec cet esprit de blague, qui est le propre de M. Vautel, est un mal très dangereux. Il est tellement facile de parler ainsi, et cela pose si bien son homme! Ces opinions moyennes, ces flatteries prodiguées chaque jour à la masse ignorante, ce parti pris de dénigrer tout ce qui s'élève, de nier tout idéal, d'abaisser tout ce qui est généreux et désintéressé, de ramener toutes choses au calcul mesquin et au jeu des intérêts, est irritant. S'agit-il d'art, de musique, on évoque le music-hall, on parle de cache-sexe, on injurie ensemble les artistes lyriques et les compositeurs, ces « vedettes » dont aucune, cependant, quels que soient ses moyens et ses mérites, ne pourra jamais exiger les cachets d'un Maurice Chevalier ou d'une Mistinguett (dont l'art est sans doute très supérieur à celui d'un interprète de Mozart). Quant au répertoire que nos compositeurs sont incapables de renouveler, qu'il disparaisse! *Mon Curé à l'Opéra* est sans doute déjà tout prêt... Non, décidément, on regrette qu'il soit impossible de protéger certains sujets par une grille, comme on protège les monuments, pour empêcher les Vautel de tout poil de lever la patte contre eux...

J'aime mieux la manière de M. Audiat : dans un pays où le ridicule tuait, naguère encore, on l'apprécie. M. Pierre Audiat, dans *Paris-Midi*, écrit :

Lorsque les théâtres auront fermé leurs portes, les gardiens de la démocratie seront enchantés. Les subventions, rendues dispo-

nibles, donneront aux funérailles nationales plus d'éclat. On calcule qu'il sera possible d'offrir aux Français environ vingt fêtes funèbres par an... Il est injuste que ce soit toujours Paris qu'on décore de candélabres voilés de crêpe, de chevaux constellés de larmes d'argent, et de pleureurs en habit et chapeau haut de forme. Pourquoi Sisteron, Romorantin, Mézidon sont-ils frustrés de telles fêtes? Le premier soin du gouvernement de la nouvelle législature doit donc être de déposer un projet de loi sur les funérailles aux frais de l'Etat, seul spectacle autorisé, et qui auront lieu à tour de rôle dans chacun des départements français.

Car c'est toujours le même argument, assaisonné de plus ou moins d'humour, que nous retrouvons chez les adversaires de la subvention. M. Audiat a raison : à Sisteron, à Romorantin, à Mézidon, on ne voit l'Opéra que sous l'aspect d'un lieu de plaisir, et on juge que son entretien, grâce au concours de la subvention, est scandaleux. On reprend le raisonnement de M. Vautel sur les danseuses et les vedettes. Et la morale fait alliance avec le porte-monnaie pour prononcer la condamnation. Mais on se garde bien de parler des taxes, du droit des pauvres et autres impôts, grâce auxquels l'Etat trouve moyen de tirer de gros bénéfices d'une exploitation déficitaire. C'est cela qu'il faudrait cependant répéter. Mais cela ne prête pas à de fines plaisanteries comme le cache-sexe des danseuses, évidemment... Mieux vaut accabler de sarcasmes les compositeurs qui se montrent incapables de renouveler le répertoire!

Mais ne voyez-vous donc pas que ce n'est pas le renouvellement du répertoire qui peut sauver le théâtre lyrique menacé? C'est l'éducation du public qu'il faut faire. On raisonne comme si on disait : « Il n'entre au Louvre que mille visiteurs par jour. Il entre dans les diverses salles de cinéma parisiennes trois cent mille spectateurs par soirée. Fermons le Louvre, vendons à l'encan statues et tableaux et consacrons cet argent à l'amélioration de la race des stars! »

De deux choses l'une : ou les arts (tous les arts, la musique comme les lettres et la peinture) font partie du patrimoine national et doivent, à ce titre, être placés par l'Etat — tout comme le commerce, l'industrie, la science, dans des conditions qui leur permettent de vivre, ou bien peu importe à

l'humanité qu'ils disparaissent. Mais, pour Dieu, cessons de traiter cette question avec hypocrisie. L'Opéra est comme le Louvre et la Bibliothèque Nationale, un *musée*, dont le répertoire représente les collections. Mais la musique est un art du temps au lieu d'être un art de l'espace. Ses manifestations sont momentanées. C'est toute la différence. Est-ce une raison pour la traiter, encore une fois, en parente pauvre, pour lui refuser ce que le plus béotien des députés ruraux n'oserait proposer de refuser aux autres Arts?

Donc le principe de la subvention est légitime. Quant à son emploi, il est clair qu'il ne doit pas être tout entier affecté aux augmentations de salaires, comme il arrive aujourd'hui. Les salaires du petit personnel devraient être réglés par une commission paritaire, et chaque augmentation devrait entraîner *ipso facto* une augmentation de la subvention. Le rôle de la direction devrait être presque uniquement artistique. Actuellement, le directeur se trouve dans une situation fautive, entre un personnel qui entend être traité comme le sont les fonctionnaires, et des obligations, des risques purement commerciaux. Cette situation anormale est on ne peut plus préjudiciable au bon fonctionnement du théâtre et à la conservation du répertoire.

Mais il faut en finir avec cette idée ridicule que les théâtres subventionnés peuvent être exploités comme les autres théâtres et que leurs directeurs n'ont qu'à jouer des pièces qui plaisent au public pour se tirer d'affaire. Non. Mille fois non! A ce compte, c'est précisément à leur rôle de théâtres-musées qu'il leur faudrait renoncer : ni *Pelléas*, ni *Pénélope*, ni *Ariane et Barbe bleue*, ni aucun des chefs-d'œuvre de Mozart, de Beethoven ou même de Wagner ne peuvent rivaliser avec des pièces écrites dans le dessein de satisfaire les instincts les plus bas de la foule, des *Tosca*, des *Cavalleria* et autres turpitudes. Et pourtant, les soirs où l'Opéra affiche *Iphigénie*, *Tristan* ou la *Flûte enchantée*, les « petites places » sont combles. Supprimer la subvention, c'est rejeter tous ces passionnés de musique vers des plaisirs médiocres, c'est leur refuser un droit que conserveront les amateurs fortunés qui, eux, pourront toujours aller à Bayreuth, à Salzbourg, à Munich, à Berlin — partout, sauf en France — où l'on conserve

une notion plus juste de la valeur éducatrice de la musique. C'est donc prendre une mesure d'un caractère nettement anti-démocratique.

Et qu'on ne parle pas de l'argent : on en trouve avec tant de facilité pour « encourager » les sports ! C'est à croire que, dans ce pays, les choses de l'esprit ne tiennent plus guère de place. Ouvrez un grand journal, de quelque opinion qu'il s'inspire et voyez quelle part on réserve aux boxeurs, coureurs à pied et autres athlètes, comparez avec ce qu'on laisse aux artistes, aux savants, à tout ce qui est l'honneur de la nation... C'est une image fidèle de notre temps : le sport est devenu une religion, un fétichisme : on lui sacrifie des sommes énormes et on tue, à son profit, en holocauste, l'intelligence. Nous avons dépassé le point d'équilibre. Le temps est loin où les éducateurs de la jeunesse négligeaient son développement physique : aujourd'hui le maître de gymnastique prend le pas sur le maître de philosophie. Et cela ne fait pas moins de pédants, en vérité : voyez de quel air de mépris vous regardent ces petits jeunes gens quand vous avouez ignorer les dernières « performances » des derniers « recordmen » !

Car, mon cher Georges Duhamel, il n'est plus besoin d'aller jusqu'aux Amériques pour ressentir cette indignation qui vous dicta certaines des plus belles pages de vos *Scènes de la vie future*... Ce futur est déjà notre présent, hélas!...

§

L'Opéra-Comique a repris **Les Pêcheurs de Perles**, de Bizet, et monté **Le Roi Bossu**, de Mlle Elsa Barraine. Prix de Rome à dix-neuf ans, Mlle Elsa Barraine débutait, il y a un mois, au concert, chez Straram et chez Lamoureux. Les jeunes — certains d'entre eux, tout au moins — auraient mauvaise grâce à se plaindre des lenteurs du stage. Félicitons Mlle Elsa Barraine. Elle a choisi, pour ses débuts au théâtre, un livret de tout repos, dû à M. Albert Carré. L'anecdote est sentimentale à souhait, qui nous montre un monarque au cœur tendre et au corps difforme trouvant dans l'amour pur et désintéressé d'une jolie jeune fille l'oubli de son infortune. Mlle Elsa Barraine a écrit là-dessus une musique toute pleine d'agréables

choses (la chanson d'Ambrosius, la ronde des cinq sœurs, par exemple, qui sont fort joliment écrites). Elle sait de son métier tout ce que l'on en peut savoir; elle a des idées; il lui manque seulement de se mieux connaître, d'affirmer plus nettement sa personnalité. Mais sa musique possède des qualités certaines, une distinction réelle, un don de l'invention mélodique, qui iront certainement en se développant. Le public a fait un excellent accueil à ce *Roi bossu*, très bien représenté par M. Cathelat, et à la jolie Pervenche qui est Mlle Lebard. La distribution est complétée — et fort bien — par Mlles Bronne, Doucet, Perry, Deva-Dassy, Bolut, MM. Musy, Tubiana. M. Fourestier conduit la partition avec sa coutumière autorité.

Les Pêcheurs de Perles datent de soixante-dix ans. Le premier acte porte, comme on dit, son âge. Si l'on y devine l'auteur de *Carmen*, c'est qu'on y aperçoit le père de *Micaëla*! Mais il y a un duo célèbre, dans ce premier acte, et il y a dans tout l'opéra une richesse mélodique prodigieuse : richesse dont tous les éléments ne sont pas de même valeur, on y trouve des gros sous à côté de diamants. Les diamants justifient la reprise : un théâtre subventionné, on le disait tout à l'heure, a pour rôle essentiel de faire connaître aux jeunes générations les chefs-d'œuvre du passé. Or, c'est le passé récent qu'on connaît toujours le moins. M. Masson a fort bien fait de reprendre l'œuvre de jeunesse de Bizet. M. Maurice Frigara la dirige avec un soin qui mérite les plus grands compliments. MM. Giuseppe Lugo, Guénot, Tubiana, Mlle Jeanne Guyla chantent chaleureusement et jouent intelligemment : l'ensemble est remarquable.

§

M. Serge Prokofieff a donné aux Concerts Colonne une suite d'orchestre qui a pour titre *Le Joueur*, et un *Divertimento*, qu'il dirigea lui-même. Ces deux œuvres ont remporté le plus vif et le plus mérité des succès. M. Serge Prokofieff y affirme les qualités qui font de lui non seulement un des premiers musiciens de la jeune école russe, mais encore un des maîtres incontestables de la musique contemporaine. Il a vraiment tous les dons — et de surcroît, il possède un mérite

de plus en plus rare. Il sait être exigeant envers lui-même. Son *Divertimento* est composé de trois mouvements animés et d'un *larghetto*, placé en deuxième, après un *moderato molto ritmato* que l'auteur, à la demande de Diaghilew, avait introduit dans le *Pas d'Acier*. Ce *Divertimento* avait été déjà donné il y a trois ans aux Concerts Lamoureux; l'atmosphère du Châtelet lui fut tout aussi favorable. Quant au *Joueur*, c'est une suite tirée d'un opéra, et faite de motifs développés pour tracer un portrait symphonique des personnages : Alexis, la Grand'Mère, le Général, Pauline. Le compositeur y a joint un dénouement. Tout cela est vivant, coloré, malicieux, enjoué, tendre, dramatique, et toujours plein de grâce, de délicate invention rythmique et mélodique. L'instrumentation est délicieuse. L'ouvrage est d'un maître.

J'en dirai autant des *Cinq Mélodies* sur des paroles de M. René Chalupt que **M. Claude Delvincourt** a données en première audition à la Société Nationale le 19 mars. Elles sont exquises et variées, mais toutes pareillement réussies. La mélodie elle-même, d'abord, traduit avec une étonnante précision l'image que suggère le texte. Puis l'accompagnement trace, sous les paroles, un commentaire d'une vivacité, d'un esprit extraordinaires. Voilà un musicien personnel ! Il ne nous apporte que des œuvres de choix. Il ne recherche aucunement le « rare », mais tout ce qu'il produit est d'une distinction innée. Il est tout le contraire d'un snob et s'inquiète peu d'où souffle le vent de la mode, mais il serait incapable d'écrire une ligne banale. Toute sa musique porte la marque d'un des tempéraments les plus remarquables de ce temps. Sa *Sonate* pour piano et violon, que Mlles Jeanne Leleu et Zimmermann jouèrent l'autre soir, et merveilleusement, à la salle Gaveau, est un pur joyau. Les *Cinq mélodies* nouvelles sont de cette même veine. Elles auront certainement auprès des amateurs de bonne musique le même succès que les admirables utas japonais qui ont pour titre *Ce Monde de rosée*.

Il me reste bien peu de place pour parler de **M. Henri Tomasi** (autre prix de Rome) et de son *Don Juan Lépreux*, qu'il dirigea aux Concerts Lamoureux. C'est un ballet qui nous montre Don Juan retiré loin du monde parce que la

lèpre le ronge. Mais le séducteur sera guéri par un miracle d'amour : une jeune fille vient dans le jardin du lépreux pour y cueillir des fleurs. Don Juan souhaite avec tant d'ardeur être lui-même la fleur choisie, que la douce Girolama, apitoyée, donne au lépreux le baiser qu'elle destinait à la rose. Et, guéri soudain, Don Juan redevient l'amant radieux des anciens jours. M. Tomasi a écrit sur ce scénario poétique une musique très appropriée aux fins chorégraphiques, vivante, expressive, colorée et dont l'orchestre est traité avec grande habileté.

Au même concert les *Feuilles d'Images* de **M. Louis Aubert** (qui furent d'abord un délicieux recueil de pièces enfantines pour le piano, et qui ont été orchestrées avec une finesse et une grâce extrêmes), ont remporté un vif succès. Enfin, deux jeunes pianistes, Mlles Ina Marika et Colette Cras, la première dans le *Concerto en la*, de Liszt, la seconde dans *Nuits dans les Jardins d'Espagne*, de Falla, ont confirmé l'excellente impression laissée dans le souvenir des auditeurs par leurs récents — et très éclatants débuts. L'une et l'autre sont déjà des virtuoses de premier ordre.

RENÉ DUMESNIL.

ARCHÉOLOGIE

Maurice Pillet : *Thèbes*, Laurens. — François Gébelin : *La Sainte Chapelle*, Laurens.

La grande cité de **Thèbes**, sur le Nil, dont nous parle M. Maurice Pillet dans la collection des villes d'art célèbres, fut la capitale du Haut-Empire Egyptien et a laissé sur les deux rives du fleuve des ruines gigantesques. Des palais élevés par les rois des premières dynasties du Nouvel Empire sur la rive gauche, on peut à peine retrouver quelques vestiges. Ces constructions précaires, en briques crues, ne pouvaient être de longue durée. A Thèbes même, on a cependant retrouvé quelques traces du palais de la reine Hatshepsout; en bordure de la plaine, celui d'Aménophis III, déblayé en 1888, étant recouvert par les sables, fut mieux préservé. On y remit à jour des plafonds semés d'étoiles d'or sur fond d'azur, des chambranles de grès peint, des corniches de bois incrustés d'émaux, précieux, etc. La découverte historique